

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
<b>Band:</b>	22 (1946)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Note sur les destructions de livres dans les bibliothèques de province en France : 1939-1945
<b>Autor:</b>	M.B.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-770437">https://doi.org/10.5169/seals-770437</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

exemples dont il serait facile de décupler ou centupler le nombre, chacun des chapitres du livre pouvant fournir, à lui seul, la matière de toute une exposition.

L'avantage d'un pareil programme, c'est qu'il permet de donner quelque idée de la composition de nos collections, de leur étendue dans les directions très diverses où nous avons poussé la recherche des Helvetica. On verra qu'elle nous mène, sur la trace des Suisses, jusqu'aux extrémités du monde. En effet, tous les livres et documents exposés sont *tirés de nos propres fonds*. L'exposition permet donc de se rendre un peu compte du travail à la fois documentaire et patriotique accompli par la Bibliothèque nationale depuis cinquante ans. Si, par surcroît, les visiteurs retirent de cet aperçu de l'activité helvétique dans le monde un encouragement pour l'avenir de notre pays, nous nous estimerons bien récompensés de notre peine.

### **NOTE SUR LES DESTRUCTIONS DE LIVRES DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE EN FRANCE<sup>1</sup> 1939-1945**

Il est encore trop tôt pour dresser le bilan définitif des pertes subies par les bibliothèques en France, de 1939 à 1945, car certaines d'entre elles, privées de bibliothécaires, n'ont pu répondre à notre enquête, et, d'autres, ayant tout perdu, y compris leurs registres, ne nous ont fourni que des renseignements approximatifs.

En limitant nos statistiques à la Province, beaucoup plus cruellement éprouvée que Paris, et, en Province, à deux bibliothèques universitaires et dix-neuf bibliothèques municipales, nous obtenons le total de 1.969.500 volumes détruits, dont plusieurs milliers de manuscrits, incunables ou pièces uniques, et plusieurs dizaines de

<sup>1</sup> Rapport fait l'an dernier par M. Masson à l'Assemblée de l'Association des bibliothécaires français.

milliers d'ouvrages d'une grande rareté et pratiquement irremplaçables.

Si l'on tient compte des pertes partielles subies par de nombreuses autres bibliothèques, on peut, dès maintenant, affirmer que *le nombre des livres détruits dans nos bibliothèques publiques dépasse deux millions.*

Le désastre eût été encore plus grand si le corps des bibliothécaires ne s'était montré admirable de dévouement, en prenant toutes les mesures d'évacuation qui s'imposaient pour les manuscrits et les livres les plus précieux. Mais on ne pouvait pas tout évacuer dans des bibliothèques où les rayons se chiffrent en kilomètres, et les collections en centaines de milliers de volumes. Et quel abri pouvait être considéré comme sûr, dans cette guerre multiforme qui n'épargna ni la campagne, ni la forêt, ni le château, ni la chaudière ?

Parmi de nombreux exemples de courage professionnel, nous ne citerons qu'un seul, celui d'une toute jeune femme, Mme Duhamel, bibliothécaire de Douai. Elle avait pris d'avance les mesures de protection qui s'imposaient pour les manuscrits, les incunables et les ouvrages précieux de son dépôt, mais, au début d'août 1944, les bombardements aériens s'intensifient, les incendies se multiplient autour de la bibliothèque. Alors que la population terrifiée ne quitte plus les abris, Mme Duhamel, ne disposant daucun personnel de secours, aidée seulement de son mari, entre deux bombardements, entreprend d'évacuer et de transférer dans un abri sûr les ouvrages usuels et les grandes collections. Au péril de sa vie, elle sauve ainsi, quelques heures avant l'anéantissement total de la bibliothèque, les ouvrages de fond qui, après la Libération, vont permettre aux habitants de Douai de reprendre très vite leur activité intellectuelle, dans un local de fortune.

C'est sous les formes les plus variées que les ravages de la guerre se sont exercés sur nos bibliothèques : parfois, au cours d'un combat, par exemple à Tours, où le 19 juin 1940, l'artillerie allemande bombarde le quartier de la bibliothèque par obus incendiaires. Parfois au cours de bombardements aériens. Parfois par destruction systématique volontaire des Allemands, par exemple, à Saint-Malo et à Pont-à-Mousson. Il est même arrivé que l'on puisse constater, en dehors de tout prétexte militaire, le crime de guerre caractérisé, commis dans la rage de la défaite : à Metz, les livres précieux avaient été mis à l'abri dans une casemate du Mont Saint-Quentin. A l'arrivée

des Alliés, un soldat allemand jette une grenade incendiaire dans ce réduit où tout est consumé.

Si l'on considère la qualité des livres détruits, les pertes les plus lourdes pour notre patrimoine national sont celles de Tours et de Chartres.

Tous ceux qui ont visité la bibliothèque de Tours, installée dans un superbe hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle, monument historique classé, ont gardé le souvenir de la salle des manuscrits, entourée d'armoires sculptées, provenant du château de Chanteloup. Ce cadre incomparable est anéanti aujourd'hui, mais les plus beaux manuscrits ont été par bonheur sauvés. Les pertes se chiffrent cependant, outre les 210.000 volumes du fonds général, par 1.200 manuscrits, 400 incunables, 4.500 estampes, 1.800 impressions tourangelles du fonds Taschereau.

A Chartres, on doit déplorer la destruction de la totalité des fonds anciens par le bombardement du 26 mai 1944 : 1.700 manuscrits dont 280 manuscrits à peintures ou enluminés, 160 incunables, 350 reliures armoriées, 135.000 imprimés. Grâce à des prodiges de patience, l'atelier de reliure de la Bibliothèque nationale a réussi à reconstituer un certain nombre de manuscrits réduits par l'incendie à l'état de blocs de charbon.

Pour le nombre de livres détruits à la fois dans une seule bibliothèque, c'est Strasbourg qui se place au premier rang, malgré ses efforts pour diviser le risque. Le 25 septembre 1944, les bombardements aériens détruisaient la partie de la Bibliothèque nationale et universitaire qui contenait les ouvrages de philosophie, les encyclopédies, les instruments de recherche bibliographique et une riche collection de livres sur l'histoire des Universités, au total 110.000 numéros du registre d'entrée représentant deux fois plus de volumes.

Le 28 novembre 1944, un plus grand désastre se produisit lors de l'entrée des troupes américaines à Barr : l'un des dépôts de sécurité qui contenait un fonds admirable de médecine ancienne, notamment les bibliothèques personnelles de médecins strasbourgeois du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, enrichis d'annotations manuscrites de leurs possesseurs, fut détruit.

On peut estimer cependant que la ville qui a le plus souffert est Caen, puisqu'elle a perdu à la fois ses deux bibliothèques, l'Universitaire et la Municipale, sauf quelques milliers de manuscrits et d'ouvrages précieux. La presque totalité des ressources dont disposaient les étudiants normands se trouve ainsi annihilée, et c'est

là une des pertes les plus immédiatement sensibles dans la vie intellectuelle française.

STATISTIQUE SOMMAIRE DES LIVRES DÉTRUITS  
DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE PROVINCE

*Bibliothèques universitaires*

Caen (y compris les dépôts de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Société Linnéenne) . . . . .	300.000 volumes
Strasbourg . . . . .	500.000 »

*Bibliothèques municipales*

Tours . . . . .	210.000	»
Caen . . . . .	200.000	»
Douai . . . . .	110.000	»
Cambrai . . . . .	55.000	»
Chartres . . . . .	135.000	»
Vire . . . . .	71.500	»
Brest . . . . .	90.000	»
Saint-Malo . . . . .	36.000	»
Beauvais . . . . .	35.000	»
Saint-Lô . . . . .	30.000	»
Toulon . . . . .	30.000	»
Vitry-le-François . . . . .	26.000	»
Pont-à-Mousson . . . . .	25.000	»
Falaise . . . . .	20.000	»
Arcis-sur-Aube . . . . .	15.000	»
Neufchâtel-en-Bray . . . . .	10.000	»
Saint-Nazaire . . . . .	9.000	»
Condé-sur-Noireau . . . . .	7.000	»
Vassy . . . . .	5.000	»

**BIBLIOGRAPHISCHE NEUERWERBUNGEN DER  
SCHWEIZERISCHEN LANDESBIBLIOTHEK \*)**

Im verflossenen Jahr wurde der Nachweis amerikanischer Literatur aller Art — sei es in selbständiger Form erscheinender oder

---

\*) Die unten zitierten Bibliographien gehören zum eisernen Bestand der Bibliothek, der nicht ausgeliehen werden kann, da er stets in Reichweite der Beamten sein muss.

von Zeitschriftenartikeln — in steigendem Mass von unserm Auskunftsdienst verlangt. Dabei konnte ein gewisser Mangel an einschlägigen amerikanischen bibliographischen Hilfsmitteln in schweizerischen Bibliotheken festgestellt werden. Die Schweizer. Landesbibliothek nimmt sich nun vor, eine solche Lücke mit der Zeit zu schliessen und ihren bibliographischen Apparat in dieser Richtung auszubauen. Im Zuge dieses Vorhabens wurden neuerdings angegeschafft :

1. Der „Cumulative Book Index“, und zwar im laufenden Abonnement, zugleich aber die 5-Jahresbände 1933-37 und 1938-42, sowie die Jahresbände 1943 und 1944. Diese Bibliographie enthält das gesamte Schrifttum in englischer Sprache, registriert in der Form eines Kreuzkatalogs nach Autor und Sache, mit detaillierter Titelfassung bis zur Angabe des Preises.

2. „Readers Guide to periodical literature“, das laufende Abonnement, die Serie vorläufig rückwärts ergänzt bis zum Jahre 1943. Hier handelt es sich um eine Bibliographie der Zeitschriftenliteratur, nach ähnlichen Prinzipien wie die inzwischen verschwundene deutsche Schwester, nur weniger umfassend. Es werden nämlich keine wissenschaftlichen Zeitschriften darin verzettelt, sondern nur solche allgemeinen Charakters (über 100), beschränkt auf die Vereinigten Staaten. Eine Anschaffung der entsprechenden wissenschaftlichen Bibliographien, die in Amerika nicht fehlen, ist vorgesehen.

3. „Current biography“, ein monatliches Periodikum, das biographisches Material (Nekrologie und biographische Skizzen lebender Personen) über bedeutende Persönlichkeiten aus der ganzen Welt beibringt. Da das einst in deutscher Sprache erscheinende „Internationale biographische Archiv“ ebenfalls eingegangen ist, dürfte „Current biography“ manchem willkommen sein. Die Jahrgänge liegen vor seit 1941.

M. B.

## STELLENAUSSCHREIBUNG

An der Stadtbibliothek Winterthur ist die Stelle eines *wissenschaftlichen Adjunkten* in der 4. Besoldungsklasse (Fr. 6500 - 8800) zu besetzen. Verlangt wird abgeschlossenes akademisches Studium und absolvierte Bibliotheklehre. Gelegenheit zur Ausbildung in Numismatik wird nach erfolgter Wahl gegeben. Auskunft erteilt die Leitung der Stadtbibliothek. Amtsantritt nach Uebereinkunft. Handschriftliche Anmeldungen mit Zeugnisabschriften sind unter Angabe von Referenzen bis zum 1. Februar 1946 zu richten an das Bibliothekamt Winterthur.